

3 métiers : Notaire, Fiscaliste et Huissier de Justice.

Par **louchie**, le 21/08/2010 à 20:41

[color=#FFBF40:2f3k2g9i]Bonjour à tous!

Etant donné que j'ai réussi à effacer ma longue liste de questions, je vais peut-être aller plus vite! image not found or type unknown

Donc j'ai parcouru les 9 pages du forum sur "Orientation, métiers du droit", et mes questions n'ont pas été posées. (Enfin normalement) ^^

Je rentre en septembre pour ma première année de licence en droit et sciences po à nantes donc je n'ai aucune notion de droit, et peut-être que par la suite j'arriverais à savoir lequel de ces 3 métiers je veux faire même si j'ai déjà un ordre de préférence. image not found or type unknown

Métier de notaire :

1/ Je voudrais savoir si le milieu notarial est "macho", enfin si les femmes s'intègrent facilement, même si je sais qu'il y a de + en + de femmes dans ce milieu. (Je demande cela car la femme d'un collègue de mon père a eu beaucoup de mal à trouver un emploi dans cette branche à cause de son sexe.)

2/ Je sais que pour ouvrir un office notarial il faut une autorisation de la garde des sceaux qui regarde par rapport à la demande de la ville ect, mais le fait-elle de son plein gré ou doit-on lui demander l'autorisation?

3/ Apparemment plus du tiers des notaires partiraient à la retraite dans quelques années, est-ce vrai?! Est-ce que cela va t-il changer quelque chose pour les débutants?

Pour le métier de fiscaliste :

1/ J'aimerais savoir la différence entre le juriste fiscaliste (donc fiscaliste tout court je crois) et l'avocat fiscaliste?

2/ Apparemment les grosses boîtes recherchent plus les avocats fiscalistes qui ont leur CAPA que les juristes fiscalistes qui ont donc leur DJCE, alors quel serait le meilleur pour son avenir? Peut-on faire les 2? Faire avocat fiscaliste plutôt que juriste fiscaliste? Je crois que les avocats fiscalistes ont une meilleure rémunération dans les années d'après.

3/ Quelles seraient les études à faire pour faire ce métier.

Quels master choisir? Dans ma fac, ceux qui se rapprocheraient le + seraient master (1 et 2) droit des affaires et droit privé. Master 2 (finance et affaires internationales : gestion du patrimoine et gestion des risques et clientèle entreprises.). Il faudrait faire un master 1 en droit

des affaires si on veut faire un de ces 2 masters 2, non?!

Et pour le métier de huissier de justice :

1/ L'examen final à la fin des 2 ans de stages rémunérés est-il si dur que l'on dit?
Apparemment seuls 30% de ceux qui le passent le réussissent. Est-ce vrai? De + on ne peut que le passer 3 fois, est-ce que quelq'un connaît une personne qui l'aurait loupé les 3 fois?

Voilà c'est tout!

Merci d'avance pour vos réponses.

Lucie.[/color:2f3k2g9i][color]